

FICHE ACTION

17g – QPV Compétitions/ Rencontres



Action N°17 g2	Répondre aux attentes des publics éloignés de la pratique Les QPV – les compétitions/ rencontres inter quartiers		
Catégorie concernée	Ligue, comités et clubs et les licenciés des clubs et les personnes non licenciées		
Objectif stratégique à atteindre	- Identifier les structures proposant une activité aux QPV - Former à l'encadrement - Augmenter le nombre des clubs proposant une activité aux QPV - Augmenter le nombre de licenciés vivant en QPV - Permettre à toutes les personnes de pratiquer notre activité en profitant des dispositifs fédéraux		
Objectif opérationnel	- Recenser les clubs proposant une activité aux QPV (appel – mail – enquête) - Rencontrer les clubs et les structures sociales de proximité afin de créer des partenariats - Former les référents de bassin - Mettre en place des compétitions inter quartiers / journée inter quartiers - Proposer des rencontres parents / enfants issus de quartiers - Faire jouer un licencié avec une personne issue d'un quartier		
Description de l'action	- Lors d'un tournoi créé par un club, proposer d'intégrer des personnes du quartier avec les licenciés du club. Faire jouer un licencié avec une personne du quartier en match de double. - Organiser un inter quartiers d'une ville ou de plusieurs villes rencontre sous forme de matchs adaptés - Pour une structure identifiée, proposer aux parents et aux enfants de jouer ensemble. Voir de permettre à des parents-enfants licenciés à jouer contre des parents-enfants non licenciés. - Organiser des événements au pied des immeubles		
Qui va réaliser l'action	Les clubs (bénévoles, dirigeants encadrants) , les comités (élu(s) - chargé de développement) , la ligue (élu(s) membre(s) ETR), les membres de(s) association(s)/structure(s) cible.		
Les partenaires	La fédération, la ligue, les comités, le Conseil départemental, régional, les collectivités , les sponsors		
Début de l'action	Septembre 2020		
Les étapes successives de l'action	Quand	Comment	Qui
Par bassin réunir l'équipe projet et préparer un échéancier	Juin 2020	Réunion	Le responsable du bassin, le CTN T, l'élu en charge du sport pour tous, le chargé de développement du département
Recensement des structures sociales Prise de contact avec les clubs et les structures sociales	Septembre/octobre 2020	Téléphone / mail	Le responsable du bassin
Signature de convention	De septembre à octobre 2020	Réunion	Le responsable du bassin, dirigeant du club, l'encadrant
Mise en œuvre de l'action	D'octobre 2020 à mai 2021	En réalisant l'animation dans le club	Le responsable du bassin, dirigeant du club, l'encadrant
Bilan intermédiaire	Février 2021	Réunion	Le responsable du bassin, le CTN T, l'élu en charge du sport pour tous, le chargé de développement du département
Finalisation de l'opération Présentation du bilan	Mai 2021	Réunion de travail	Le responsable du bassin, le CTN T, l'élu en charge du sport pour tous, le chargé de développement du département
Reconduite des conventions	Mai / juin 2021	Appel / rendez-vous / mail	Le responsable du bassin, dirigeant du club, l'encadrant
Objectifs et critères de réalisation - Nombre de structures participant à l'événement - Nombre de personnes passées par l'action - Nombre de licence prise - Nombre de clubs proposant ce type d'action			
Objectif quantitatif		- 10 % des clubs proposant ce type d'action (13 clubs) - 5 licences grâce à ce type d'action - 3 structures différentes par action	
Evaluation bilan			
Action complémentaire			

